



## Saisie administrative à tiers détenteur que faire?

Par **Jourdan26**, le **22/06/2019** à **14:47**

Bonjour j'ai reçu une sate aujourd'hui d'une amende solidaire de 10531€ mais je suis intérimaire et je ne peux pas payer de plus c'est une amende pour 3 si les 2 autres sont insolvable je vais payer pour eux? merci de votre aide

Par **youris**, le **22/06/2019** à **15:16**

Bonjour,  
C'est le principe de la solidarité, les 2 autres peuvent également payer pour vous.  
Il existe la procédure de surendettement.  
Salutations

Par **Visiteur**, le **22/06/2019** à **15:20**

Bonjour  
Vous êtes donc tous insolvable?  
Il était possible d'obtenir un délai supplémentaire et un échéancier sur plusieurs mois (2 ans max ?), .

Vous pouvez tenter la demande de remise partielle, qui doit être transmise au comptable du Trésor public, doit être motivée et accompagnée de justificatifs : attestation Pôle emploi, RSA, dossier de surendettement...

S'il est trop tard pour cette phase, la procédure suivra son cours jusqu'à saisie de vos biens.